

Landes : un golf de taille XL

TOSSE (40) Le projet de complexe golfique, le plus grand d'Aquitaine, se précise. Après les études de faisabilité, place aux premières esquisses

BENOÎT MARTIN
b.martin@sudouest.fr

Des petits trous à la place des troncs. Le projet de golf dans la commune et la forêt de Tosse, dans le sud-est des Landes, vient de passer un cap. Au cœur de l'été, deux appels d'offres ont été publiés. Un pour la conception de deux parcours 18 trous et un parcours 9 trous. Un autre pour la maîtrise d'œuvre urbaine en vue de la création d'un « complexe résidentiel et touristique à dominante golfique ».

Le Département des Landes, à l'origine du projet, voit les choses en grand. Bâti sur 220 hectares de forêt et de terres agricoles, le géant vert de Tosse deviendrait le plus grand golf d'Aquitaine et l'un des quatre plus grands terrains de France. Aujourd'hui, seuls les golfs de Guyancourt dans les Yvelines, de La Baule en Loire-Atlantique et du Touquet dans le Pas-de-Calais proposent 45 trous (deux parcours 18 trous et un parcours 9 trous).

Attirer les touristes golfeurs

« Le complexe golfique de Tosse est un projet ambitieux. Trois parcours de 18 trous avaient même été envisagés au tout début. Entre les compétitions nationales et internationales et le tourisme golfique, les Landes deviendront une destination incontournable », se félicite le socialiste Henri Emmanuelli, président du Conseil général des Landes.

« Ce "resort" va stimuler le tourisme et l'économie locale. Ce golf, c'est 220 à 250 emplois à l'année, se

réjouit le maire divers droite de Tosse, Jean-Claude Daulouède. J'ai toujours été pour ce projet et je le suis de plus en plus. »

Coût estimé du projet : 70 millions d'euros hors taxes. 35 millions d'euros pour le golf et ses équipements, 27 millions pour la résidence hôtelière et les logements, dont de l'habitat social, et 8 millions pour les voies de desserte.

Réunion du comité de préfiguration après réunion, il aura fallu plus de trois ans pour calibrer le projet. Tous les aspects - sportif, touristique, technique, réglementaire, économique, environnemental, etc. - ont été passés en revue par le Département et les 23 communes de la Communauté de communes Marenne Adour Côte Sud, réunis au sein du syndicat mixte Landes océanes (1), pour mieux développer le projet.

« Les golfs sont pleins ! »

Dessin du parcours, club-house, mais aussi réutilisation des eaux usées traitées, défrichage... Dans les prochains mois, des études opérationnelles, pour un coût de 1,9 million d'euros, devraient rendre le projet plus tangible.

« Avec ce futur grand resort, les Landes épousent totalement le projet de la Fédération française de golf (FFG) d'étendre le pouvoir d'attraction du tourisme golfique en France », s'enthousiasme Brigitte Deydier, directrice de la 42^e Ryder Cup, une compétition prestigieuse, organisée pour la première fois en France en 2018. « Avec Tosse, la



Avec 45 trous, le golf de Tosse espère accueillir des compétitions internationales prestigieuses, comme la Ryder Cup, qui se jouera, en 2018, dans les Yvelines. PHOTO ARCHIVES LAURENT THEILLET/« 50 »

France montre qu'elle croit en l'avenir du golf et qu'elle veut devenir une destination phare. »

Biscarrosse, Hossegor, Soustons, Seignosse, Mont-de-Marsan... Les Landes comptent déjà neuf golfs, dont un de 27 trous et quatre de 18 trous. « On ne peut pas y jouer ! C'est plein, assure Brigitte Deydier. En France, la pratique se développe, mais on manque de terrains. Et quand des golfeurs séjournent dans une région, ils font plusieurs parcours. »

« C'est de l'enfumage »

Les arguments du Département et de la FFG font sourire les associations de protection de l'environnement. « S'inscrire dans la perspective de la Ryder Cup 2018, ça ne veut

rien dire, c'est de l'enfumage ! Le golf de Guyancourt, près de Paris, a toujours été le seul terrain candidat de la FFG. Et le site de Tosse manquera toujours d'aéroport, d'hôtels de standing et de magasins pour décrocher une future Ryder Cup », précise Georges Cingal, président de la Fédération Sepanso Landes (2). Le montant de l'investissement, la superficie annoncée qui paraît sous-dimensionnée, la probable mainmise des promoteurs privés sur le projet, le manque d'informations des citoyens... Autant de points que soulève d'ores et déjà, perplexe, Georges Cingal.

Entre les acquisitions foncières, la création de la zone d'aménagement concerté (ZAC), la révision du plan local d'urbanisme (PLU) de

Tosse et du schéma d'aménagement territorial (Scot), les concertations... « on se donne trois ans avant le premier coup de pioche. Même si un golf, ce n'est pas une usine de produits chimiques classée Seveso 2, explique le maire de Tosse, Jean-Claude Daulouède. Commune, Communautés de communes, Département, Région, ministère des Sports et du Tourisme, FFG... la volonté est la même partout. C'est un beau projet, mais il prendra du temps. »

(1) Répartition des délégués au sein du syndicat mixte : 70 % Département, 30 % Communauté de communes.

(2) Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest.